



Le Conseil de l'OACI approuve les critères de durabilité du CORSIA, harmonisés à l'échelle mondiale, pour les carburants d'aviation durables

Publication immédiate

Montréal, le 12 novembre 2021 – Au cours d'une séance de sa 224^e session, cette semaine, le Conseil de l'OACI a approuvé de nouveaux critères de durabilité pour les carburants d'aviation durables (SAF) admissibles au titre du Régime de compensation et de réduction de carbone pour l'aviation internationale (CORSIA), ainsi que les éléments indicatifs relatifs à l'évaluation de la conformité.

En utilisant des carburants d'aviation qui répondent aux nouveaux critères de durabilité relatifs aux avantages des SAF en matière de réduction du CO₂ sur le cycle de vie, et à d'autres thématiques environnementales et socio-économiques, les exploitants d'aéronefs effectuant des vols internationaux peuvent prétendre à des réductions des exigences de compensation carbone CORSIA qui leur sont applicables.

« Cette approbation du Conseil devrait stimuler la production de SAF, qui ont un rôle important à jouer dans la transition verte de l'aviation, et souligne l'importance permanente d'une approche harmonisée au niveau mondial pour réduire les émissions produites par les activités de l'aviation internationale », a fait remarquer le Président du Conseil de l'OACI, M. Salvatore Sciacchitano.

Parallèlement à l'approbation des critères de durabilité des SAF, le Conseil a pris des décisions complémentaires relatives au CORSIA, a progressé dans son analyse de l'impact de la pandémie pour l'examen périodique du CORSIA, et il a actualisé les unités d'émissions admissibles du CORSIA, ainsi que le processus à suivre en 2022 pour les travaux de l'Organisation sur la possibilité de réaliser un objectif ambitieux mondial à long terme (LTAG) pour l'aviation internationale, en prévision de la prochaine session de l'Assemblée de l'OACI.

Le cadre de compensation carbone du CORSIA a été adopté par les pays, par l'entremise de l'OACI, pour compléter leurs engagements de longue date à s'efforcer de réduire de façon continue les émissions du transport aérien, en misant sur les technologies aéronautiques et les innovations opérationnelles, et sur le déploiement plus large et plus abordable des SAF.



Ressources pour les rédacteurs

À propos de l'OACI

Institution spécialisée des Nations Unies, l'OACI a été créée par des gouvernements en 1944 pour appuyer leurs activités diplomatiques dans le domaine du transport aérien international. Depuis lors, les pays ont adopté, dans le cadre de l'Organisation, plus de 12 000 normes et pratiques qui les aident à harmoniser leur réglementation nationale sur la sécurité, la sûreté, l'efficacité et la capacité de l'aviation ainsi que la protection de l'environnement en aviation, et à établir ainsi un réseau véritablement mondial. Les tribunes de l'OACI offrent aussi la possibilité à des groupes du secteur, des organisations non gouvernementales de la société civile et d'autres acteurs du transport aérien officiellement reconnus de faire valoir leurs avis et leurs idées auprès des décideurs publics.

[Site web du CORSIA de l'OACI](#)

[Site web de l'OACI sur la COP26](#)

Informations générales :

communications@icao.int

Twitter : [@ICAO](#)

Personne à contacter pour les médias :

William Raillant-Clark

Administrateur des communications

wraillantclark@icao.int

+1 514-954-6705

+1 514-409-0705 (mobile)

Twitter : [@wraillantclark](#)

LinkedIn : [linkedin.com/in/raillantclark/](https://www.linkedin.com/in/raillantclark/)